





Mot du maire

Nous adoptons un budget municipal de 28 millions de dollars, fruit d'une planification rigoureuse alignée sur notre plan stratégique. Ce budget reflète notre engagement à offrir des services responsables tout en gérant les finances publiques de manière prudente et transparente.

Nos priorités restent claires : assurer des services essentiels de qualité pour le bien-être de nos citoyens, et maintenir la stabilité financière de notre Municipalité. Cependant, nous devons faire face à des défis financiers importants. La diminution des paiements en lieu de taxes de la Commission de la capitale nationale et l'augmentation de notre quote-part à la MRC, incluant les coûts liés au service de police, pèsent lourdement sur notre budget. En outre, la hausse de plusieurs frais fixes, tels que les coûts de financement et de fonctionnement.

Malgré ces contraintes, nous avons pris des décisions judicieuses qui ont permis de vous présenter un budget équilibré. L'augmentation générale des taxes municipales sera de 5,85 %. Cette décision nous permettra de continuer à répondre aux besoins essentiels de la communauté tout en réduisant notre dépendance aux contrats externes. Nous pourrons ainsi maximiser l'efficacité et la qualité des travaux réalisés par nos équipes internes.

Cette année, nous amorçons des initiatives clés, notamment la planification d'un programme de premiers répondants afin d'améliorer les temps d'intervention en cas d'urgence sur notre territoire et assurer la sécurité de nos citoyens. De plus, dans le cadre des festivités du 150° anniversaire de Chelsea, nous collaborerons avec nos organismes communautaires, nos bénévoles et nos commerçants locaux pour offrir des activités culturelles, sportives et patrimoniales enrichissantes pour tous renforçant ainsi le lien communautaire.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil municipal et les employés qui ont consacré plus de trois mois à l'élaboration de ce budget. Leur dévouement illustre notre volonté commune de faire de Chelsea un lieu où il fait bon vivre.

En conclusion, ce budget témoigne de notre engagement envers une gestion prudente, une croissance durable et l'amélioration continue de la qualité de vie de notre communauté.

Pierre Guénard



Lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2024, le conseil municipal a adopté

UN BUDGET PRUDENT DE

28 M\$

ET UNE
HAUSSE DE LA
TAXE FONCIÈRE DE

5,85%

QUI ÉQUIVAUT À UNE HAUSSE DE

227,56\$

/MAISON*



* de valeur médiane

Une planification au service de la communauté

Découvrez les éléments principaux du budget 2025.

PLUS DE

403 000 \$

Pour des contributions diverses aux organismes reconnus.

76 200 \$

Pour l'élaboration du programme de premiers répondants et la formation. 62 750 \$

En mobilité active avec comme initiatives principales:

- Étude de sécurité Intersections de la route 105 et ch. Saint-Clément
- Politique de détermination de vitesse
- - Politique Vision Zéro
 - Travaux d'abaissement des trottoirs -Intersection ch. Ladyfield

100 000 \$

Pour le 150^e anniversaire et du **soutien** aux initiatives communautaires.

À noter qu'une part de ce montant est subventionné.

90 000 \$

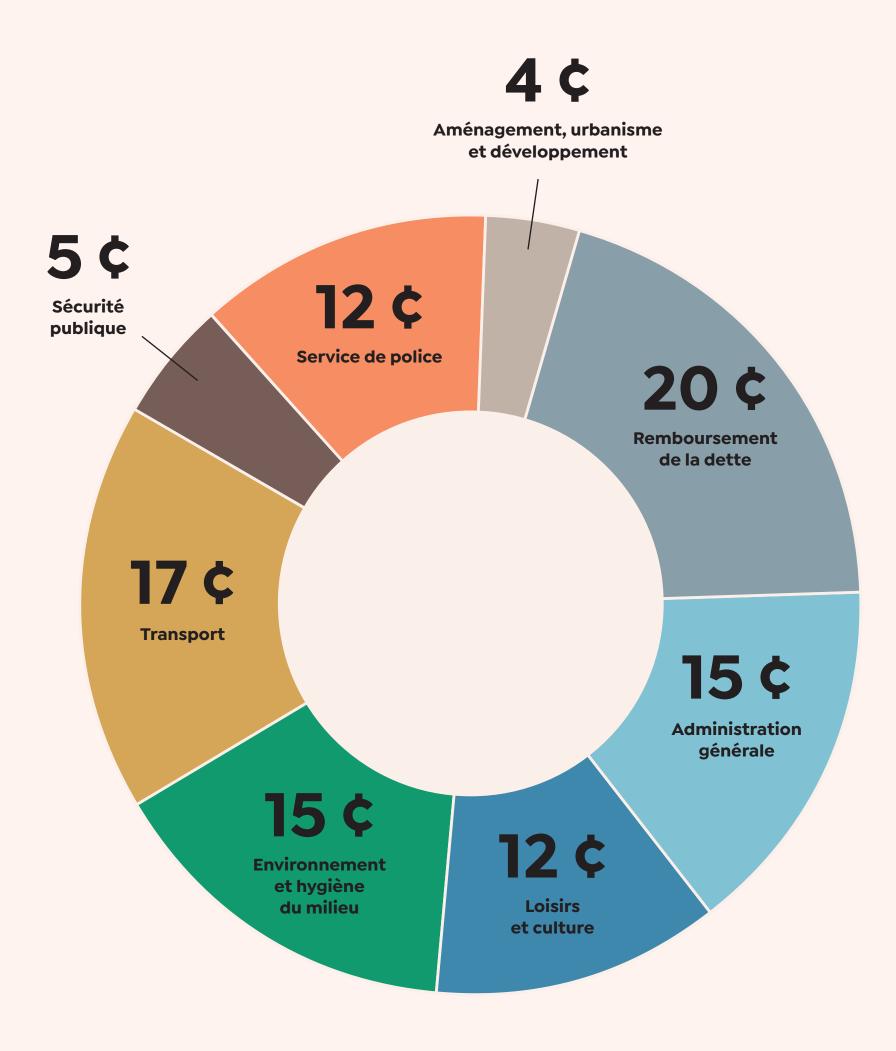
En environnement et pour optimiser les services aux résidents comme :

- Déploiement de Commun'auto Phase I
- Projet de conservation de 30% du territoire
- Dispositifs de gestion du castor
- Fonds vert
- Verdissement et minis forêts nourricières dans les parcs municipaux

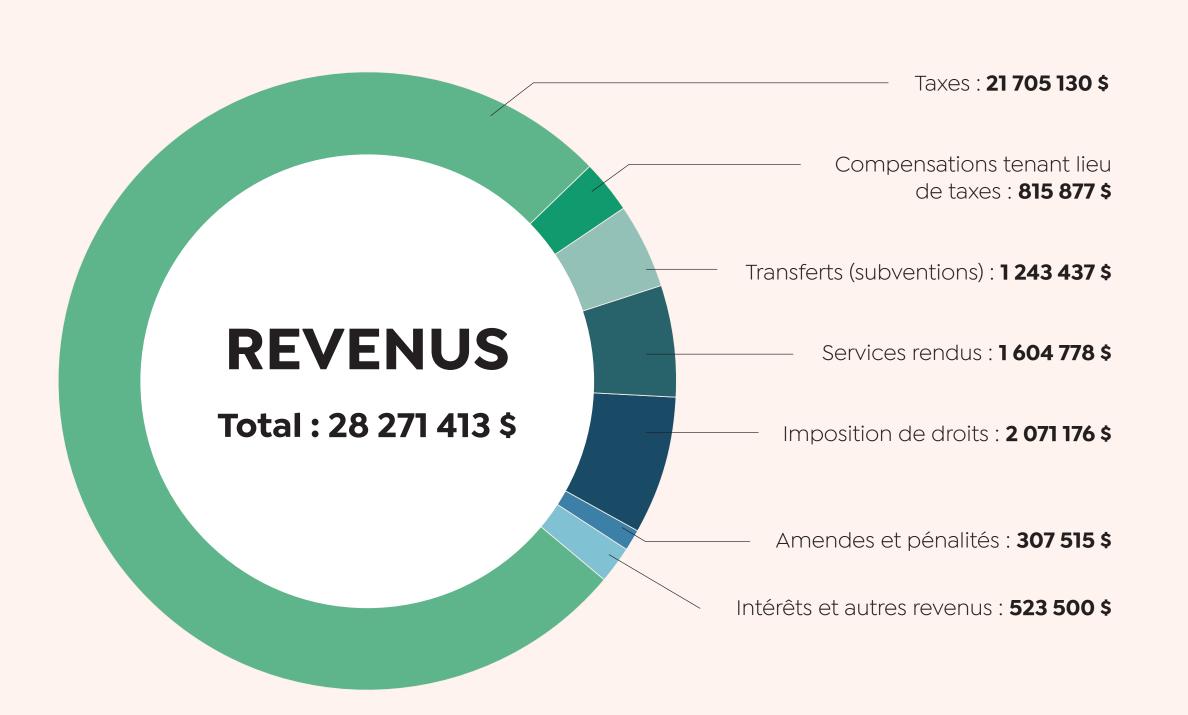


Un dollar de vos taxes représente





Budget 2025 de la Municipalité



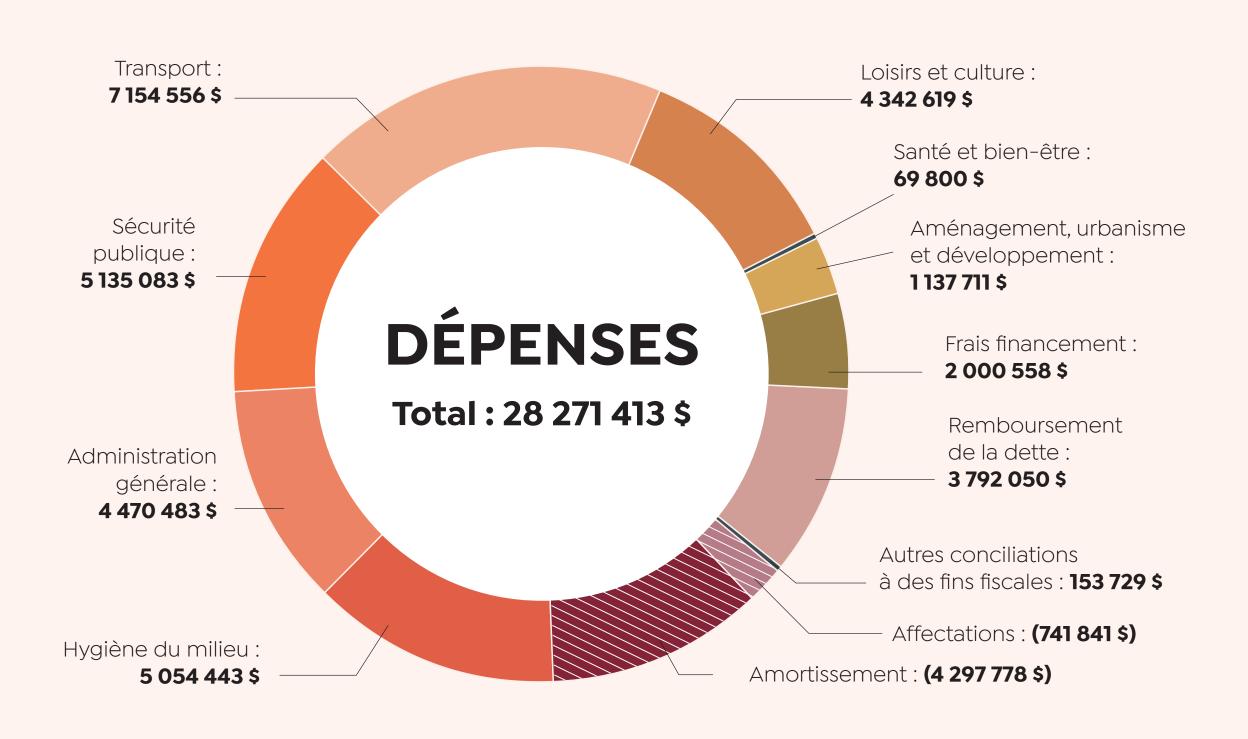
Au cours de la dernière année, plusieurs initiatives ont été mises en place en vue de diversifier les sources de revenus et ainsi réduire le fardeau fiscal de la population et limiter les hausses de taxes.

- Gestion de l'encaisse pour maximiser les intérêts
- Augmentation des droits de mutation
- Augmentation du coût des permis annuels pour les hébergements de courte durée à 750 \$
- Augmentation du coût de renouvellement de permis d'affaires commercial à 220 \$
- Augmentation du coût des permis résidentiels de type commercial à 150 \$
- Utilisation de la bibliothèque par les non-résidents
- Ajustement du taux de taxes commerciales

ÉLÉMENTS À VENIR EN 2025

- Redevances sur le développement pour financer l'agrandissement des usines
- Stationnements au Centre-village
- Mesures d'écofiscalité

Budget 2025 de la Municipalité



Plusieurs mesures sont en places pour réduire ou stabiliser les coûts, telles que :

- 1. Utiliser le service d'achat regroupé mis en place par l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour le carburant, les abatpoussières et le sel de déglaçage.
- 2. Participer à un regroupement pour l'émission du contrat pour la cueillette des matières résiduelle.
- 3. Adopter une résolution afin de demander à la MRC qu'elle propose des pistes de solutions pour réduire les coûts du service de police qui représente environ 12 % du budget de la Municipalité.
- 4. Faires plusieurs travaux en régie interne, tels que le déneigement sur presque l'ensemble du territoire, pour assurer une stabilité des coûts et un meilleur contrôle de la qualité.

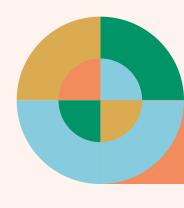
Taux de la taxe foncière générale

Pour 2024, le taux de la taxe foncière générale augmente de **5,85** %, reflétant les efforts pour maintenir des services de qualité tout en répondant aux besoins prioritaires de la population.

Par ailleurs, le taux applicable aux immeubles non résidentiels augmente de **13,38 %**, afin de soutenir une répartition équitable des contributions fiscales.

	2024	2025
Résidentiel	0,5805\$	0,6145\$
Six logements ou plus	0,5805\$	0,6145\$
Commercial	0,8792\$	0,9968\$
Industriel	0,8792\$	0,9968\$
Exploitant agricole enregistré (EAE)	0,5805\$	0,6145\$
Immeuble forestier	0,5805\$	0,6145\$

Pour chaque 100 \$ sur l'évaluation municipale.



Comprendre les frais municipaux

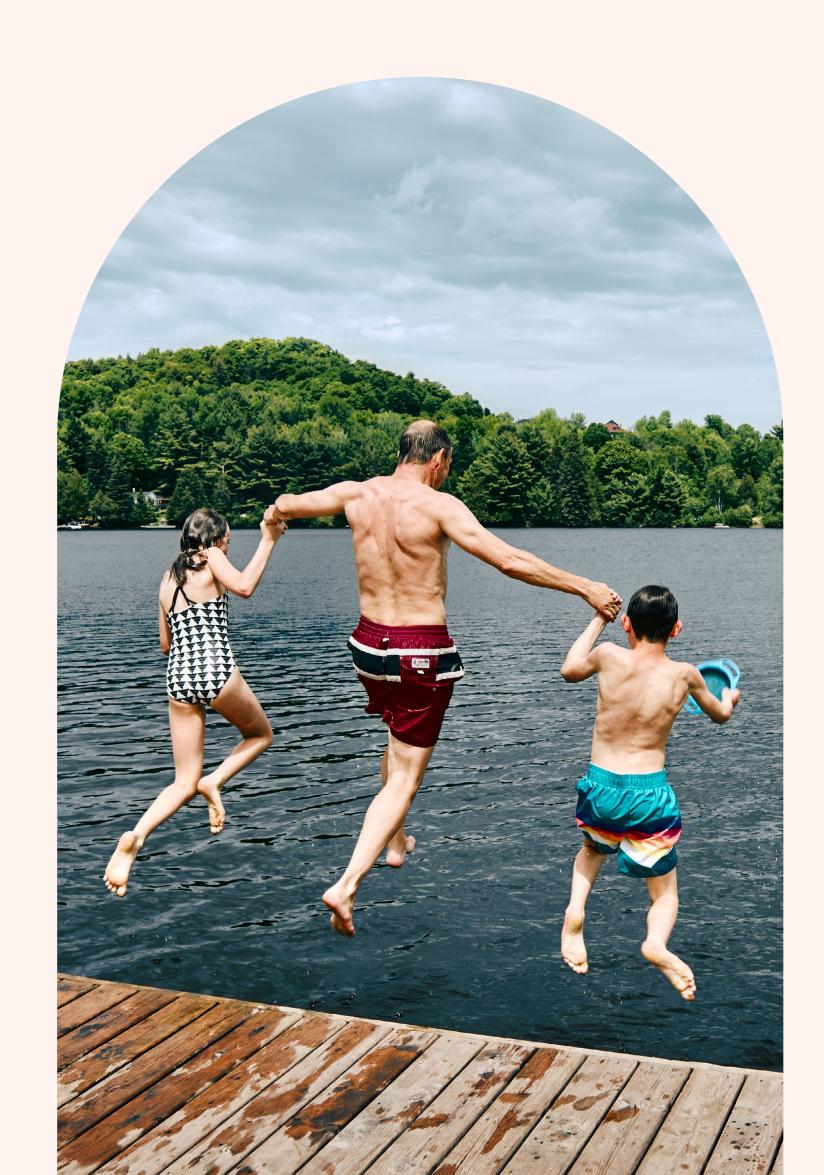
Exemple d'un compte de taxes

HAUSSE DE **227**,56\$

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	2024	2025
Pour une maison de valeur médiane (669 300 \$)	3 885,29 \$	4 112,85 \$

TARIFICATIONS	2024	2025
Fonds biodiversité	1\$	1\$
Programme de vidange des fosses septiques	185 \$	185 \$
Premiers répondants (maison de valeur médiane)	_	18,07 \$*
	186 \$	204,07\$

Veuillez noter que la tarification pour le programme de vidange de fosses septiques est seulement appliquée pour ceux ayant ce système à la maison.

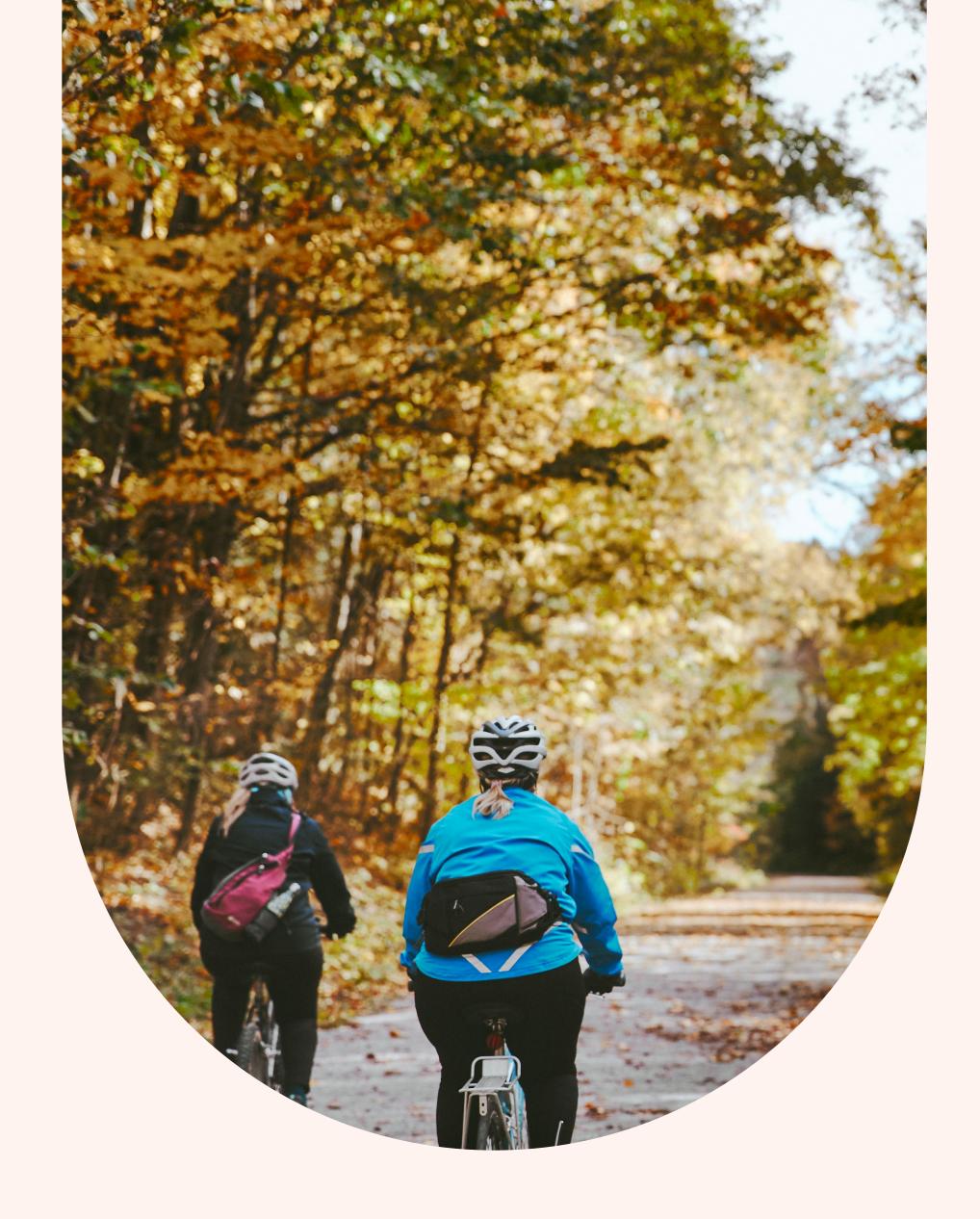


^{*}Basé sur une valeur médiane

La Municipalité de Chelsea fait toujours face à des défis financiers importants causé par la situation économique actuelle et l'inflation.

CERTAINES HAUSSES DE COÛTS EST HORS DU CONTRÔLE DE LA MUNICIPALITÉ TELLES QUE :

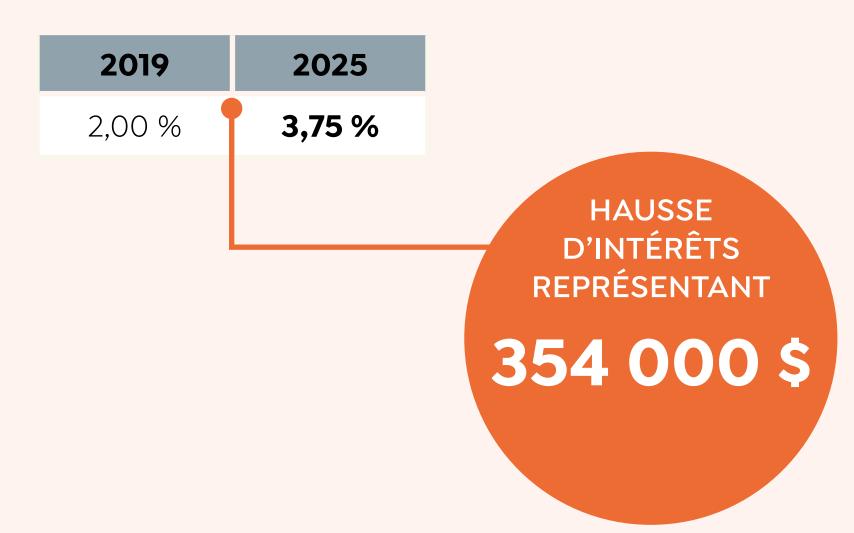
- Manque à gagner de la CCN de **945 000 \$**
- L'augmentation importante des taux d'intérêt sur les nouveaux financements et les renouvellements d'emprunt
- Augmentation de la quote-part de 10,67 % de la MRC pour un total de 4,6 M\$



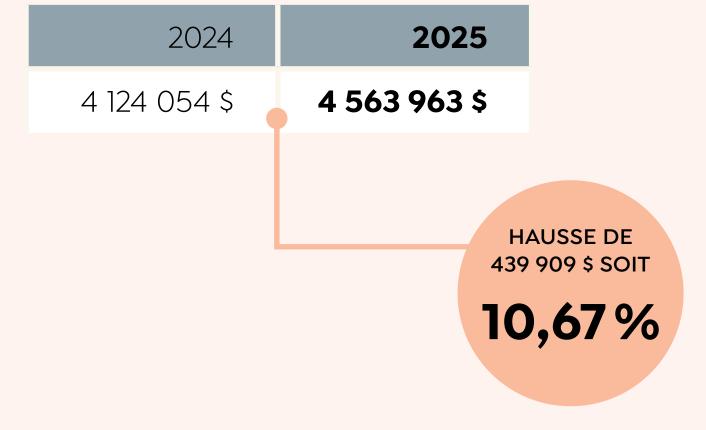
Hausses importantes des coûts

La Municipalité subit plusieurs augmentations de coûts, en voici deux exemples concrets.

TAUX D'INTÉRÊTS MOYEN LIÉS AUX FINANCEMENTS RENOUVELÉS



QUOTE-PART DE LA MRC



Dossier de la CCN

Mise à jour de la situation concernant les paiements en remplacement d'impôts (PÉRI).

SITUATION ACTUELLE

Le dossier suit son cours, mais nous n'avons toujours pas de décision de la Cour suprême concernant la contestation des évaluations des terrains de la CCN. En conséquence, l'incertitude persiste quant à la résolution de dossier.

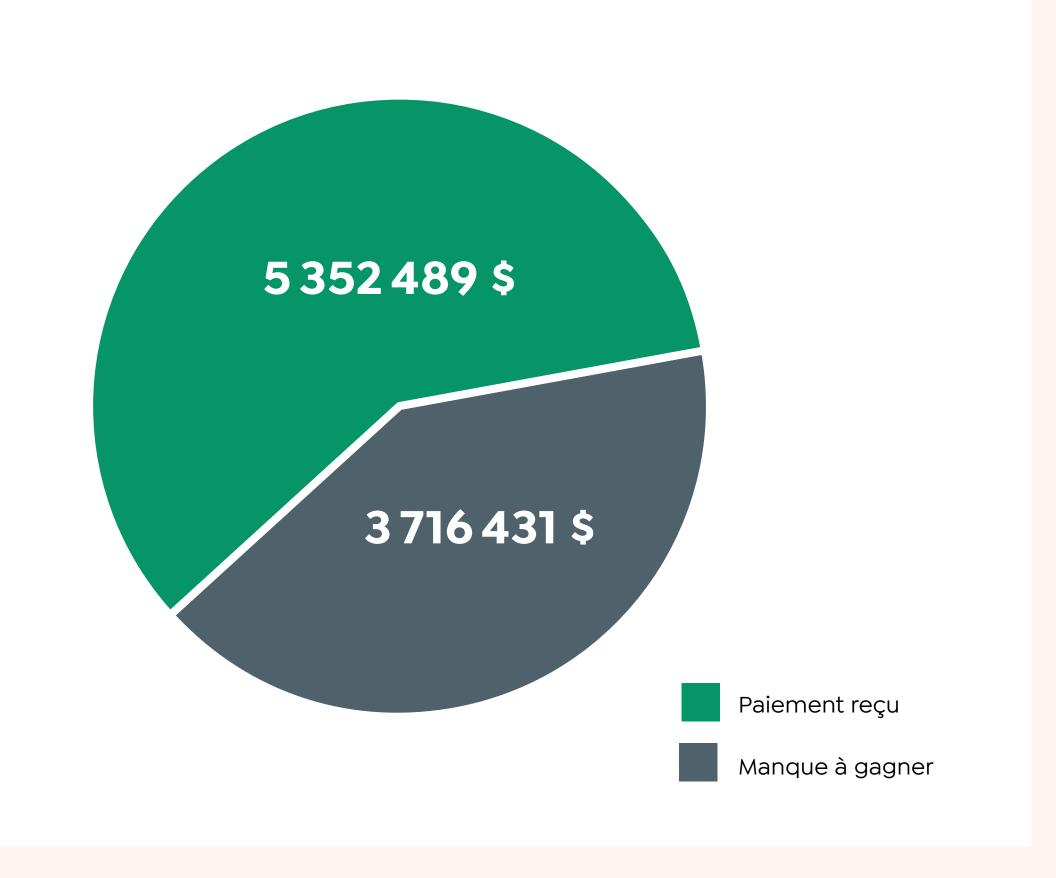
IMPACT FINANCIER PRÉVU POUR 2025

Le manque à gagner estimé pour l'année 2025 est maintenant de plus de **945 000 \$**. Ce montant devra être absorbé par la Municipalité en l'absence d'un règlement favorable ou d'une révision des paiements effectués par la CCN.

Depuis 2018 la facture de PERI basée sur l'évaluation foncière faite par les évaluateurs de la MRC des Collines-de-l'Outaouais s'élève a plus de **9 M\$**, sur ce montant la CCN a versé **5 352 489 \$**. L'impact est, bien entendu, significatif pour une municipalité d'une taille comme la nôtre.



RATIO DES PAIEMENTS EN REMPLACEMENT D'IMPÔTS VERSÉS PAR LA CCN PAR RAPPORT AU MONTANT TOTAL FACTURÉ DEPUIS 2018



Tarification sectorielle par unité

CENTRE-VILLAGE

	2025	Variation
Eaux usées branchées	445 \$	- 30 \$
Eau potable branchée	570 \$	30 \$
Eaux usées non branchées	200,25\$	- 13,50 \$
Eau potable non branchée	256,50 \$	13,50 \$
Service de la dette secteur eaux usées	318,25 \$	48,25 \$
Service de la dette secteur eau potable	319 \$	19 \$

La tarification des services est établie pour être représentative du coût réel des services municipaux dispensés par la Municipalité.





Tarification sectorielle par unité

FARM POINT

	2025	Variation
Eaux usées branchées	923,50 \$	35 \$
Service de la dette	1138,25\$	60,25 \$

SECTEUR DES CHEMINS PATRICK, WRIGHT ET DE LA VALLÉE

	2025	Variation
Service de la dette	464,60\$	1,62 \$

La tarification des services est établie pour être représentative du coût réel des services municipaux dispensés par la Municipalité.



100, chemin Old Chelsea Chelsea (Québec)

CONCEPTION ET RÉALISATION

Document préparé par le Service des communications en collaboration avec le Service de finances.

chelsea.ca/budget









